

Affaire Karachi : enquête ouverte sur Edouard Balladur et François Léotard



La commission d'instruction de la Cour de justice de la République a été saisie.

Edouard Balladur et François Léotard dans la tourmente. L'affaire Karachi rebondit. En effet, selon le parquet général de la Cour de cassation, la commission d'instruction de la Cour de justice de la République a été saisie ce jeudi de l'enquête visant l'ex-Premier ministre et l'ancien ministre de la Défense. Ils sont inquiétés dans le volet financier de l'affaire. Six personnes ont d'ores et déjà été renvoyées en correctionnelle dans le volet non ministériel de cette affaire.

Seule la CJR peut enquêter sur des ministres pour des faits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Le 19 juin, la commission de l'institution avait rendu un avis favorable à l'ouverture d'une telle enquête. Les recherches concernant les intéressés porteront sur d'éventuels faits d'abus de biens sociaux, de complicité et de recel de ce délit. La justice soupçonne Edouard Balladur d'avoir fait financer sa campagne 1995 par des rétrocommissions sur d'importants contrats d'armement conclus en 1994 alors qu'il était Premier ministre.

La CJR déterminera aussi si elle veut entendre Nicolas Sarkozy, qui était ministre du Budget au moment de la conclusion des contrats au coeur de l'affaire, en tant que témoin assisté. Dans un communiqué lundi, Edouard Balladur a réaffirmé que sa campagne présidentielle de 1995 avait été "financée dans le respect de la législation en vigueur".